



DÉPLOIEMENT DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

APPEL A CANDIDATURES INTENDANT

Après une première phase de préfiguration menée en 2019 dans treize départements pilotes, le dispositif devait s'étendre en 2020 à l'ensemble des départements de métropole et d'outre-mer. La crise sanitaire a empêché ce déploiement et cette deuxième phase de préfiguration se déroulera cette année 2021 et concernera environ 25 000 jeunes au niveau national.

Plus d'informations sur : www.snu.gouv.fr

Afin d'encadrer 200 à 250 mineurs qui seront accueillis du 21 juin au 2 juillet 2021 dans l'Orne à Alençon, les services de l'État recherchent un homme ou une femme pour occuper la fonction d'intendant.

Date et prise de fonction : 7 juin 2021 (formation / préparation + séjour + évaluation)

- Disponible du 7 juin au 6 juillet 2021 (en hébergement 24/24 h dans l'Orne, à Alençon). (7 au 11 juin : formation ; 14 au 18 juin : préparation des séjours ; 20 juin au 2 juillet : séjour de cohésion ; 5 au 6 juillet : évaluation). C'est-à-dire un Contrat d'Engagement Educatif (CEE) de 29 jours (4 de repos compensateur).

La participation aux journées de formation sera rémunérée.

Mission : vous êtes l'intendant du séjour de cohésion. Sous l'autorité du chef de centre et en lien avec les cadres de compagnie et les tuteurs, l'intendant assure la gestion quotidienne du centre. Son action se déploie essentiellement en amont et pendant le séjour de cohésion, en matière de gestion du budget et de la comptabilité ; gestion des stocks et des approvisionnements ; mise à disposition des moyens logistiques nécessaires ; conservation des pièces administratives nécessaires à la justification des frais engagés ; mise en œuvre des règles de santé et sécurité dans un environnement d'accueil collectif de mineurs.

Le titulaire du poste est amené à intervenir, notamment, dans les domaines de la restauration, de l'entretien, du transport des volontaires pendant le séjour de cohésion, du financement des activités, de la maintenance du centre ainsi que de la blanchisserie des effets des volontaires. Polyvalent et réactif, le titulaire du poste est un facilitateur qui trouve, conformément à la réglementation, la solution adaptée.

Rémunération : sur la base d'un CEE (contrat d'engagement éducatif) : montant journalier net + congés payés 10 % = 80 €. L'hébergement et la restauration est pris en charge.

Remarque : Chaque candidature fera l'objet d'un contrôle d'honorabilité conformément aux dispositions du code de procédures pénales.

**Merci d'adresser vos candidatures (CV et lettre de motivation)
jusqu'au 15 mars 2021 inclus, par courriel, à l'adresse suivante :**
sdjes-61-snu@ac-normandie.fr